



GT DU 7/06/2022 CHSCT DU 14/06/2022

Dans son propos liminaire, FO a rappelé sa revendication de maintien de la politique ministérielle avec un budget dédié, et la préservation voire le renforcement de notre réseau d'acteurs, au bénéfice de l'ensemble des agents.

En particulier, FO a mis à nouveau en garde les directions (DDFIP, DGGDI, INSEE) sur les réformes en cours : celles-ci ne sont jamais anodines ! Elles ont toujours un impact sur la vie des agents, quel que soit leur grade.

Et il faut arrêter de penser que si les agents ne disent rien, ni n'écrivent rien, c'est qu'il ne se passe rien...

C'est même tout l'inverse qui se produit ! Et dans les 3 Directions que sont la DDFIP, la DGDDI ou l'INSEE, avec leurs restructurations, leurs déménagements, leurs valse des personnels.... L'atmosphère est plus que pesante et la tension, plus que palpable dans les services.

Le point sur la situation sanitaire

À la DDFIP : les cas COVID, comme au niveau national, augmentent chaque semaine, et donc les cas contacts. En cas de suspicion, les recommandations sont toujours d'actualité : privilégier le télétravail quand c'est possible, éviter les moments de convivialité etc

En DOUANE (DGDDI) : même constat, les contaminations diminuent, avec une légère reprise...

À l'INSEE : pas de remontée particulière...

Les membres du CHSCT se sont étonnés de l'absence de consignes de la préfecture, malgré la reprise de l'épidémie.

Les gestes barrières ne sont plus respectés, y compris par nos dirigeants : il suffit de regarder les écrans ces dernières semaines, en particulier pendant la campagne électorale, pour s'en rendre compte.

Visites et rapports de l'ISST (Inspecteur Santé et Sécurité au Travail) sur la BSI (Brigade de Surveillance Intérieure) de Metz-Woippy, l'aéroport de Metz-Nancy-Lorraine, la BSI de Verdun et le bureau de douane d'Ennery

Suite au rapport de l'Inspecteur Santé et Sécurité au travail (suspicion d'amiante, alarme incendie, salle d'armement absente), des mesures provisoires ont été prises par la direction régionale (DR) des douanes de Nancy.

La BSI de Metz-Woippy :

- Sur la suspicion d'amiante : L'ISST avait demandé de s'assurer qu'aucun local ne présentait de colle amiantée. Les mesures ont été réalisées le 30/05/2022, notamment quant aux colles de dalles sur lesquelles frottent les sièges de bureau de la brigade. Les mesures montrent qu'il n'y a d'amiante dans aucune des pièces du local.
- Sur la salle de réarmement qui est partagée avec une autre fonction de type gestion, entraînant un croisement continu d'agent au moment des armements-désarmements: une étude sera faite pour la création d'une salle de réarmement dédiée dans la future structure.
- Sur l'alarme incendie de type 4 : deux devis ont été demandés, et des formations au maniement des extincteurs seront dispensées.
- Travaux BSI Metz Woippy : Le 20/06, a eu lieu un tour du site en 4h,. Ce projet sera axé sur le bien-être des agents, mais aussi des économies d'énergie, à l'image de ce qui a été fait à Mont St martin BSI (RDC pour procédures, garage et entrepôt...) => Retour du projet à l'été puis soumission par la DI à DG-FIN suite au déplacement du bureau FIN le 16/06, l'objectif des travaux serait 2023 si le projet est validé par la DG-FIN. Des logements vides de la masse à proximité pourront être utilisés, ainsi que des algecos, comme lieux d'installation temporaire, le temps des travaux.

FO demande si les mesures d'affichage préconisées en page 10 du DUERP ont été réalisées à cette heure. Il est répondu que les affiches ont été transmises par la SGI.

FO demande si la prestation de nettoyage complet a été programmée, suite aux retours de l'ISST sur l'état des toilettes. La DR de Nancy a demandé à ce que la société de nettoyage effectue une prestation de nettoyage complète, ponctuelle, courant l'été.

L'Aéroport Metz-Nancy-Lorraine (MNL) :L'ISST s'est déplacé sur site dans le cadre de sa mission de santé et Sécurité au Travail. Son rapport souligne le besoin de mise en place d'exercices d'évacuation organisés en concertation avec les services de sécurité de l'aéroport, laquelle a été déjà organisée ce 23 mai dernier. Pour les sanitaires, les agents n'ayant que ceux accessibles au public, l'ISST demande à ce que les agents puissent accéder aux sanitaires du 1^{er} étage, dans l'espace privé de l'aéroport dédié aux personnels. Le directeur Régional précise quant à ce point que la DI a transmis une demande en ce sens aux services aéroportuaires de MNL. De plus, eu égard à leurs missions, l'ISST rappelle aussi la nécessité pour les agents de suivre une formation aux premiers secours.

La Brigade de Verdun : le projet de création d'une nouvelle brigade n'a pas pu avoir lieu. D'après le DR, reloger la brigade de Verdun fait partie des priorités immobilières. Un nouveau lieu d'implantation de la BSI a été trouvé dans l'agglomération verdunoise. Le service PLI de la DI Grand Est, pilote en matière immobilière, se déplace justement pour valider son emplacement mais aussi la faisabilité quant au bâtiment.

Bureau de ENNERY: la visite de l'ISST n'a souligné aucun point particulier, si ce n'est notamment le déplacement d'un extincteur, mais aussi le besoin d'organisation d'un exercice d'évacuation incendie. Des travaux de rénovation du bâtiment hébergeant le bureau d'Ennery aura lieu courant 2022.

FO souligne auprès des membres du CHSCT et du DR de Nancy, qu'il apparaît qu'à ce jour, sur les 8 brigades que compte sa direction, au moins 1/4 des locaux des brigades présentent des dégradations des locaux dont l'intervention est urgente, en plus des nécessités de déménagement.

L'absence d'un représentant financier des douanes, chef du PLI à la DI du Grand Est, apparaît plus que gênante dans la validation et la rapidité d'avancées.

FO sollicite qu'une solution soit trouvée rapidement afin de faciliter le traitement et la validation de l'ensemble des besoins matériels immobiliers des agents de la DR de Lorraine.

Visite d'une délégation du CHSCT à l'ancienne gare :

Une délégation du CHSCT s'est rendue à l'ancienne gare , en construction depuis presque 10 ans, pour y accueillir les agents de l'INSEE et un service de la DDFIP Moselle (le CSRH).

Cette visite, guidée par le responsable des travaux, a été faite de manière idyllique : tout ce qui nous a été présenté était presque achevé, et la réception ne devait plus tarder. Au jour du CHSCT, le bâtiment n'avait toujours pas été réceptionné.

Un problème majeur subsiste à l'ancienne gare, et n'est toujours pas réglé : les places de parking !

94 places disponibles, pour certains jours un besoin de 166 places ! Le premier arrivé aura donc une place de parking, et tant pis pour les suivants ! Quand on connaît le prix d'un abonnement à un parking à Metz, cela donne à réfléchir.

En réalité, tous les agents de l'INSEE auront un badge donnant accès au bâtiment, mais qui est aussi le badge qui donne l'accès au parking !

Les agents de l'INSEE, réunis en groupes de travail, avaient pourtant fait une proposition : mutualiser les places avec des abonnements parking à proximité, et faire payer à chaque agent une participation de 18 € par mois, y compris pour les places gratuites. Cette proposition, qui ne coûte rien à l'administration, qui met d'accord tout le monde, a reçu une fin de non-recevoir par la direction générale....

Alors quelle solution ? D'après le directeur par intérim de l'INSEE, la proximité de la gare et des transports en commun favorisera les changements d'habitude des agents.

Pour le président du CHSCT, qui ne voit pas où est le problème, il faudra changer ses habitudes de déplacements.

FO a dénoncé ces remarques, qui feignent d'ignorer que les modes de transport, quand on habite loin de la Ville, ne s'inventent pas ! Des bus ou des trains à l'arrivée, oui, mais encore faut-il qu'il y en ait sur son point de départ !

Les agents du CSRH n'auront pas ce problème : les abonnements aux places de parking sont gérés par une association de la DDFIP Moselle : les agents sont déjà tous sur Metz, et en bénéficient s'ils en ont besoin.

Les fiches projets :

En Douane :

1- Achat de stores isolant de la chaleur pour les bureaux les plus impactés par l'exposition au soleil, pour la DR rue Chalnot : FO vote pour ce budget de 9 808 €.

2- Matériels ergonomiques et de prévention de la santé pour les agents des douanes de DR Lorraine :

Suite à la proposition d'achat de divers matériels ergonomiques pour la DGFIP, FO Douanes demande s'il est possible que soit réalisé un recensement identique des besoins en petits matériels type souris verticale, tapis de souris avec repose-poignet, pied-réhausseur d'écran, voire lits picots (pour attente lors des retenues douanières si non remise possible pendant la nuit dans certains Tribunaux judiciaires afin que les collègues puissent attendre dans un peu plus de confort qu'une simple chaise de bureau) , et fontaines à eau...

La Conseillère de prévention à la Di du Grand Est précise que la fiche projet petits matériels ergonomiques sera étendue à celle présentée ce jour au CHSCT pour le DDFIP, en y adjoignant un projet d'achats qu'elle a rédigé en ce sens.

Pour l'INSEE :

* Achat de supports double-écrans : 2 407 €

Pour la DDFIP

* Achat de 8 casques dans le cadre de l'accueil téléphonique dans un SIP : 1 806 €

A cette occasion, FO a demandé qu'un recensement soit fait vers tous les agents qui en ont l'utilité pour l'achat de ces casques qui permettent un meilleur confort lors de la réception téléphonique (mains libres).

Il sera fait dans les prochaines semaines.

* Achat de matériels ergonomiques recensés dans les propositions du cadre d'amélioration de cadre de vie des agents (souris verticales, tapis de souris gel, repose poignet gel, porte-document, repose-pieds, ballon pour assise bureau, coussin ergonomique gonflable » : 11 000 € (en fonction du nombre).

FO s'était engagé à suivre de près et par budget concerné les propositions qu'avaient faites les agents. En voilà une petite partie actée.

* Achat de stores sur le site Legouest : 15 315 €.

FO a dénoncé le fait que ces stores n'aient pas été achetés lors des travaux sur le site de l'hôpital Legouest, et que ces stores soient supportés par le budget du CHSCT.

Les registres Santé et Sécurité au travail

DDFIP

FO s'est étonné du peu d'annotations sur ce registre.

A la question : cela ne vous étonne-t-il pas ?

La réponse est : si les agents n'écrivent pas sur le registre, c'est que tout va bien !

A FO nous le répétons : les agents sont résignés, et à force de ne pas trouver de réponses à leurs questions, ils ne signalent plus les problèmes !

Douanes : aucune annotation.

Les Fiches de signalement

DDFIP

FO rappelle l'importance des fiches de signalement : que ce soit verbal (par téléphone ou en face) , écrit (mél, e-contact, courrier), que ce soit d'agent à usager, d'agent à ordonnateur, ou entre agents, toute agression, ou ce qu'on ressent comme agression, doit être signalée par le biais de la fiche de signalement disponible sur Ulysse.

Une fiche de signalement a particulièrement attiré notre attention : un usager s'est présenté dans une trésorerie pour payer une amende en espèces. Cette amende concernant un autre poste, le collègue lui a indiqué ne prendre que la carte bancaire. Il est revenu avec sa carte, qui n'est pas passée...

La collègue précise que le TPE ne fonctionne qu'une fois sur deux, qu'une affiche indique prendre les espèces jusqu'à 300 €, et que sur l'amende du tribunal, il est indiqué que le paiement peut s'effectuer par CB, chèque ou espèces...

Bien que le comportement agressif de l'utilisateur reste totalement inadmissible, certains problèmes techniques ne pourraient-ils pas être évités ?

Les agents ne sont responsables ni des dysfonctionnements techniques maintes fois signalés, ni du transfert des espèces au secteur privé, ni des affiches dont on bombarde les trésoreries, et que les usagers ne prennent pas la peine de lire !

Douanes : aucune fiche.

Les fiches accidents

Une fiche accident a attiré notre attention : un agent de l'INSEE qui a chuté dans les escaliers à son domicile alors qu'il était en télétravail.

L'occasion de rappeler que même en télétravail, il faut déclarer un éventuel accident.

Questions diverses

DDFIP

* **La réfection de la cité administrative**, et l'installation du futur SGC de Metz au 1/01/2024 dans cette cité : les travaux ont pris du retard, et n'ont même pas encore débuté.

Le SGC de Metz ne pourra vraisemblablement pas s'installer à la date prévue...

Que va faire le directeur ? Décaler la création du SGC ? Le créer, tout en laissant les agents dans la trésorerie d'origine en attendant les travaux ?

A cette question, point de réponse...

Nous devrions en savoir plus au dernier trimestre 2022 !

* **Les travaux sur Sarreguemines** : la direction s'est déplacée sur place. Aucune date butoir n'a été donnée.

Le transfert de Bitche vers Sarreguemines pourrait se faire sans déménagement, en attendant la fin des travaux.

Les travaux devraient débuter en septembre, avec un débordement en janvier-février.

FO l'affirme : tout ne sera pas si simple...

Les discussions menées lors de ce CHSCT montre son importance, alors que la suppression des CHSCT a été actée par le loi de transformation de la fonction publique.

FO Finances revendique le maintien de cette politique ministérielle, avec un budget dédié et la préservation, voire le renforcement de notre réseau d'acteurs, au bénéfice des agents.